



NAINVILLE LES ROCHES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se réuniront le :

**Lundi 2 octobre 2023 à 19h
Salle du Conseil Municipal**

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 9 juin 2023,

1. Décision du Maire n° LU 216-05-2023 – Renouvellement du contrat de maintenance avec la société ADIC Informatique pour la maintenance du logiciel CD-Rom GUIDE ETAT CIVIL,
2. Décision du Maire n° LU 216-06-2023 – Renouvellement du contrat de maintenance avec la société ADIC Informatique pour la maintenance du logiciel Cimetière,
3. Décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2023,
4. Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024,
5. Tarification de l'accueil de loisirs de Champcueil à compter du 1^{er} septembre 2023,
6. Révision des tarifs de restauration de l'école maternelle de Champcueil à compter du 1^{er} septembre 2023,
7. Présentation du rapport d'activité 2022 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE),
8. Demande d'adhésion au SMOYS au titre de la compétence « Mobilité électrique » définie comme compétence « relative aux infrastructures de charges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) »
9. Questions diverses.

**Le Maire
Frédéric MOURET**

